

UU 2025



mécénat à Sens

➔ Rendez notre vie culturelle plus intense !

édito

À Sens, la culture est bien plus qu'une simple programmation d'événements : elle est l'âme de notre ville, un levier puissant d'attractivité et un élément clé du bien-être de ceux qui y vivent et y travaillent. Chaque été, notre saison culturelle fait battre le cœur de Sens au rythme des concerts, spectacles et animations qui rassemblent toutes les générations.

Pour que cette dynamique continue à s'épanouir, nous avons fait le choix de développer le mécénat, en impliquant les acteurs économiques de notre territoire. Entreprises, commerçants, artisans : votre soutien est essentiel. Il ne s'agit pas seulement d'un engagement en faveur de la culture, mais d'un investissement dans la vitalité et l'attractivité de notre ville. En participant à la vie culturelle sénonaise, vous contribuez directement à l'amélioration du cadre de vie de vos salariés et de leurs familles, en leur offrant une ville toujours plus vivante, dynamique et agréable à vivre.

Soutenir la culture, c'est aussi affirmer un attachement fort à Sens et à son développement. C'est donner à notre ville les moyens de rayonner et d'offrir à tous des instants de partage, de découverte et d'émotion.

Nous vous invitons à découvrir dans cette plaquette les projets que nous souhaitons concrétiser avec vous et les opportunités de partenariat qui s'offrent à vous. Ensemble, faisons de Sens un territoire où culture et engagement économique avancent main dans la main, au bénéfice de tous.

Paul-Antoine de Carville
Maire de Sens



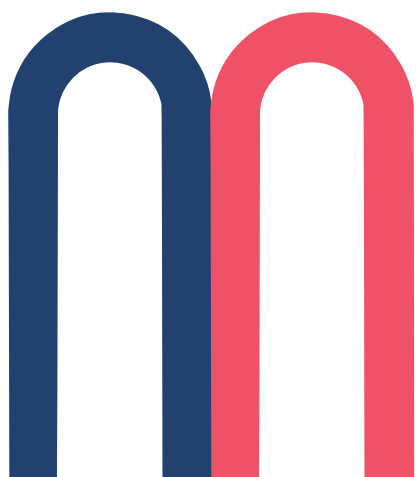
Engagez-vous avec Sens

Rejoignez-nous dans
cette aventure !

Que vous soyez une entreprise locale cherchant à renforcer sa présence sur le territoire, une marque nationale désireuse d'élargir son impact, ou un acteur local désirant contribuer à l'épanouissement culturel de Sens, votre participation fera une différence significative.

Ensemble, nous pouvons créer des moments inoubliables, promouvoir l'accès à la culture pour tous, et laisser une empreinte durable dans la vie culturelle sénonaise.

Découvrez les différentes opportunités de mécénat dans cette plaquette et imaginez comment votre marque peut s'inscrire dans ce panorama riche et diversifié. Nous sommes impatients de collaborer avec vous pour faire de 2024 une année exceptionnelle pour Sens et ses habitants.



Chaque geste compte :
ils ont été nos
partenaires en 2024



Nos partenaires en 2024



Sens Nord

EIFFAGE



EUROVIA



Carrefour

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Soutenu
par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÖSLER
finding a better way ...
AM solutions

**SENS
TOLERIE**

Delassasseigne Botta & Gallot
SERVICES FUNDAMENTAUX

SERPOLLET
CENTRE-EST
SERFIM ENERGIE

BRICOMARCHÉ

 **Mercedes-Benz**

Lincet
Bien Lincet
FROMAGERIE FAMILIALE DEPUIS 1889

**ASSURANCES
COMBES & LE DRAULLEC**

AUX PETITS COCHONS
Michaël Claudin Damien Liger
ARTISAN CHARCUTIER TRAITEUR

alpha
PUBLICITÉ

ROUGEOT
TERRETOIRES DE SENS



mécénat à Sens

Simple à mettre en œuvre et
de nombreux avantages



Un don

Le mécénat est un don de votre entreprise à un organisme d'intérêt général qui peut prendre la forme d'un don financier, en nature (moyens techniques ou matériels), ou de compétence (mobilisation du savoir-faire de vos salariés).



Un avantage fiscal

Le cadre législatif de la loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous permet en tant qu'entreprise, de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite la plus favorable de 20 000 € par an ou de 0,5 %^o du chiffre d'affaires HT.

La Ville de Sens établit une convention de mécénat puis vous fournit un reçu fiscal en quelques semaines, pour vous permettre de défiscaliser votre don. Il est possible de reporter l'excédent de la réduction d'impôt sur les cinq exercices suivants.



Des contreparties

Cette loi vous autorise, en outre, en tant qu'entreprise à bénéficier de contreparties de l'ordre de 25% du montant du don, par exemple en communication et relations publiques : votre logo dans nos supports de communication, quota d'entrées, visite privée pour vos clients ou collaborateurs, mise à disposition d'espace...

Les avantages du mécénat :

Bénéficiez d'une réduction d'impôts

Votre don	500 €	1000 €	1500 €	3000 €	5000 €	10 000 €	15 000 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don	300 €	600 €	900 €	1800 €	3000 €	6000 €	9000 €
Coût réel pour votre entreprise après déduction fiscale	200 €	400 €	600 €	1200 €	2000 €	4000 €	6000 €

Les contreparties peuvent représenter jusqu'à 25 % du montant du don.
Au total, c'est donc jusqu'à 85 % de la valeur de vos dons qui vous est restituée.

Valorisez votre engagement en interne comme en externe

Devenir mécène de la ville de Sens, c'est :

- Être visible dans nos supports de communication (brochures, sites internet, réseaux sociaux).
- S'associer à des manifestations et des projets d'envergure et profiter de leur rayonnement pour communiquer à la fois auprès de vos clients, de vos collaborateurs et du grand public.
- Être identifié en tant qu'acteur de l'attractivité, du dynamisme territorial.
- Développer les valeurs de votre entreprise et son implication dans son environnement social.
- Sensibiliser vos collaborateurs autour des projets soutenus.
- Faire partie d'un réseau de philanthropes, d'entreprises engagées et d'ambassadeurs du territoire.

Vivez des moments privilégiés

- Associer vos clients, collaborateurs à des événements uniques (quota d'entrées, invitations, événements spéciaux).
- Organiser des événements de relations publiques dans nos espaces de réception (séminaires, cocktails).
- Renforcer la cohésion de vos équipes en partageant une visite privative, un atelier, une animation.

LA COMPAGNIE
CHOUCHENKO

PRESENTE

LES MISÉRABLES

ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE
MANON MONTEL



«Les Misérables»

de Victor Hugo par la Compagnie Chouchenko

Date : dimanche 22 juin à 20h30

Lieu : cour du Palais synodal

Rayonnement : national



Plongez au cœur de l'une des œuvres les plus emblématiques de la littérature française, portée à la scène avec intensité et émotion. «Les Misérables» de Victor Hugo raconte les destins croisés de personnages bouleversants, dans une fresque épique mêlant amour, rédemption et lutte pour la justice. Suivez Jean Valjean, ancien forçat en quête de rédemption, face à l'implacable Javert, dans un Paris en pleine ébullition. Une histoire universelle et intemporelle, sublimée par des dialogues puissants et une mise en scène captivante, qui fait résonner avec force les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.

Une pièce qui parle à l'âme et interroge les consciences, à ne pas manquer !

Depuis sa naissance en 2009, la Compagnie Chouchenko fondée et dirigée par Manon Montel est une entité vivante faite de talents conjugués. Sur scène c'est une explosion humaine, un foisonnement de sentiments, c'est l'Homme qui lutte face à la fatalité afin que le théâtre soit un outil populaire d'élévation individuelle et collective avec une seule et unique quête : faire voyager le spectateur. .

De sa Bourgogne natale, les spectacles de la Compagnie rayonnent à Paris (Lucernaire, Essaïon, Vingtième Théâtre, Pépinière Opéra, Théâtre des Béliers...), en province, à l'international (Institut Français de Tunisie, Maroc, Suisse etc.) et chaque année au Festival d'Avignon (Petit Louvre, Condition des Soies...)

Engagée auprès des jeunes, une politique d'inclusion leur offre un parcours spectacle fait de rencontres artistiques, techniques et atelier pratique. Les enseignants jouant un rôle-clé dans la transmission du théâtre, la Compagnie tient à leur disposition des ressources pédagogiques dont une plateforme de savoirs théoriques et pratiques (Web série sur les coulisses de la création).



Concert
classique



Victor Julien-Laferrière
et l'orchestre Consuelo présentent

Symphonie n°7 de Beethoven Requiem de Mozart

42 musiciens, 30 choristes et 4 solistes

Date : lundi 24 juin à 20h30
Lieu : cour du Palais synodal
Rayonnement : international



Le concert débutera avec la **Symphonie n°7 de Beethoven**, une œuvre d'une intensité remarquable, où l'énergie rythmique et la puissance expressive du compositeur atteignent leur apogée. Son célèbre deuxième mouvement, l'**Allegretto**, à la fois solennel et poignant, marquera un moment de profonde émotion avant d'ouvrir la voie au chef-d'œuvre qui suivra.

Viendra ensuite le **Requiem de Mozart**, œuvre emblématique chargée de mystère et de ferveur. Dernière partition du compositeur, laissée inachevée à sa mort en 1791, elle demeure l'une des pages les plus bouleversantes du répertoire sacré. Son interprétation sera portée par **42 musiciens, 30 choristes et 4 solistes**, offrant une ampleur et une intensité saisissantes à cette fresque musicale poignante.

Une soirée d'exception, où la grandeur de Beethoven et la spiritualité de Mozart s'uniront pour un moment hors du temps.

À ne pas manquer !



Danse



Les Synodales présentent

Magnifiques

Une création de Michel Kelemenis

Date : samedi 28 juin à 22h

Lieu : cour du Palais synodal

Rayonnement : national



Un hommage à la jeunesse, à la danse et à l'énergie créatrice

Dans un élan porté par la clarté et l'espoir, Michel Kelemenis nous livre MAGNIFIQUES, une création chorégraphique monumentale inspirée du Magnificat de Jean-Sébastien Bach.

Cette œuvre magistrale est une évocation d'une énergie lumineuse et d'une intensité vibrante. Porté par le souffle joyeux de la musique et l'élan vital de la jeunesse, le chorégraphe nous invite à vivre une expérience unique : celle d'un grand geste choral incarné par 10 artistes d'exception, danseurs, danseuses et le compositeur Angelos Liaros Copola.

L'audace d'une rencontre entre musique et danse

« Un printemps de ma jeunesse, écoutant Bach, les fenêtres grandes ouvertes, j'ai ressenti le souffle d'une belle vie en devenir. » Ces mots de Michel Kelemenis traduisent l'émotion qui anime cette création.

Cette œuvre est un hommage vibrant à ces danseurs de talent et à leur statut d'« instruments d'exception », mettant en lumière la force et l'immortalité ressenties au cœur de la jeunesse

unir nos énergies pour une œuvre lumineuse

En soutenant MAGNIFIQUES, vous participez à une aventure humaine et artistique unique. Ensemble, faisons de ce projet un hymne à la jeunesse, à la vie et à la création.





Concerts



MUSICASENS

Une invitation à vivre la musique

Concerts gratuits en plein air place Jean Jaurès

Dates : vendredi 4 et samedi 5 juillet à 20h

Rayonnement : national / affluence : 8000 à 10 000 personnes



Le festival Musicasens, événement emblématique de la ville de Sens, s'impose comme un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de musique amplifiée. Entièrement gratuit et en plein air, ce festival propose une expérience unique où des artistes de renommée nationale et internationale se produisent sur une scène érigée au cœur de la place Jean Jaurès. Située à proximité immédiate du centre historique et marchand de la ville, cette localisation stratégique invite à une immersion culturelle en pleine effervescence urbaine.

Deux soirées d'exception au cœur de l'été

Les festivités auront lieu les vendredi 4 et samedi 5 juillet 2025, de 20h à 1h, offrant aux habitants de Sens et aux visiteurs une opportunité rare de découvrir des talents exceptionnels dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ces deux soirées promettent des performances musicales à couper le souffle, rassemblant des publics de tous horizons.

Un projet porteur de valeurs

Plus qu'un simple événement, Musicasens s'engage à promouvoir la cohésion sociale parmi les Sénonais et Sénonaises, tout en dynamisant le centre-ville de Sens. Ce festival incarne une véritable mission de rayonnement culturel, réunissant la communauté locale et les visiteurs autour d'émotions partagées et d'expériences inoubliables.

Soutenez un événement qui fait vibrer notre ville

En devenant partenaire ou mécène de Musicasens, vous participerez activement à la réalisation de cet événement phare. Votre soutien permettra non seulement de garantir la gratuité et la qualité de la programmation, mais aussi de renforcer l'attractivité et la vitalité de notre belle ville de Sens. Ensemble, faisons de ces deux soirées une célébration musicale inoubliable.



Les Épopées présentent

Didon et Enée

Un voyage musical enchanteur

Date : samedi 19 juillet à 20h30

Lieu : cour du Palais synodal

Rayonnement : international



L'opéra en version concert *Didon et Enée* de Henry Purcell invite à plonger dans un univers où la magie côtoie l'émotion. Œuvre emblématique mêlant comédie et tragédie, elle séduit par la beauté et la richesse de sa musique.

Le rôle de Didon sera interprété par **Isabelle Druet**, mezzo-soprano de renom, récemment acclamée à Versailles et Dortmund pour un Orfeo salué par la critique. Son interprétation promet d'insuffler toute la puissance et la sensibilité nécessaires à ce personnage mythique.

À ses côtés, des chanteurs habitués à collaborer avec l'orchestre, une équipe de jeunes talents prometteurs, et l'orchestre des Épopées, Claire Lefiliâtre et Stéphane Fuget, rassemblant près de **40 musiciens sur scène**, offriront une interprétation vibrante et inoubliable.

Ce concert sera présenté en mars 2026 au prestigieux **Théâtre des Champs-Élysées**.







Apéros-concerts

de l'été

Concerts gratuits en plein air

Dates : tous les mercredis de juin à septembre

Rayonnement : Grand Sénonais / affluence : 500 personnes



Chaque mercredi de l'été, le parc du Moulin à Tan, véritable écrin de verdure labellisé «Jardin Remarquable», se transforme en un lieu de convivialité et de découverte musicale avec les Apéros-Concerts. Ces soirées, combinant le plaisir de la musique à celui d'un apéritif entre amis, invitent à des moments de détente et de partage uniques. Les Apéros-Concerts sont l'occasion idéale de découvrir de nouveaux talents dans un cadre exceptionnel, faisant de ces événements une expérience inoubliable pour les habitants et les visiteurs de Sens. Devenir partenaire d'un de ces concerts, c'est soutenir l'art et la culture dans un cadre privilégié, tout en favorisant des moments de rencontre et d'échange au sein de notre communauté.





Vos avantages en tant que mécène

Privatisations et mises à disposition

théâtre



la Scène



cour du Palais synodal



jardins de l'Orangerie



Grands salons de l' Hôtel de ville

Salle de la Poterne



Montant du don	500 €	1000 €	1500 €	3000 €	5000 €	10 000 €	15 000 €
Coût réel pour votre entreprise après déduction fiscale de 60 %	200 €	400 €	600 €	1200 €	2000 €	4000 €	6000 €
Communication : - Mur des mécènes en centre-ville - Visibilité de votre entreprise sur nos outils de communication - Tournage vidéo , teaser valorisation du don	●	●	●	●	●	●	●
Invitations à la soirée des mécènes	●	●	●	●	●	●	●
Accès privilégié aux spectacles et concerts	2	4	6	8	10	20	30
Quota d’invitations durant la saison culturelle 2025/2026 au Théâtre et à la Scène				4	8	16	20
Mise à disposition au choix et en fonction des disponibilités : - Salle plénière de la Maison des Associations			●	●	●	●	●
- Salle de la Poterne				●	●	●	●
- La Scène					●	●	●
- Théâtre						●	●
- Cour du Palais synodal						●	●
- Jardins de l’Orangerie						●	●
- Grands salons de l’Hôtel de ville						●	●
- CEREP						●	●

UU
2025



mécénat à Sens

Rendez notre vie culturelle plus intense !



VOTRE CONTACT :

Patricia PIFFRE
Chef de Cabinet
06 42 89 25 47
p.piffre@mairie-sens.fr